CADRE RÉSERVÉ À FORTUNEO

DEMANDE D'OPÉRATION(S)
DYNAMISATION DES PLUS-VALUES

À COMPLÉTER, DATER ET SIGNER ET À RENVOYER À : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE

SEREP - SYNERGIE EPARGNE RETRAITE PRÉVOYANCE - 19, RUE AMIRAL ROMAIN DESFOSSÉS - 29200 BREST

Le(la) soussigné(e), ci-après désigné(e) adhérent(e), demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat Fortuneo Vie souscrit par la SEREP auprès de la société Suravenir.

ADHÉRENT(E)

N° CONTRAT :

☐ M. ☐ Mme Nom Prénom(s)

Adresse

Code postal Ville

Téléphone domicile Téléphone mobile

E-mail @

DYNAMISATION DES PLUS-VALUES (1)

Une fois que la plus-value de chaque fonds en euros correspondant à la revalorisation annuelle est attribuée à l'adhérent, et si le montant total de la plus-value atteint au moins 100 €, l'option permet de l'arbitrer automatiquement vers les supports d'arrivée de son choix éligibles à cette option.

☐ **Mise en place** ☐ **Modification (annule et remplace mes choix précédents sur cette option)** ☐ **Suppression**

Frais d'arbitrage : gratuit (arbitrage déclenché gratuitement par l'option)

Support(s) d'investissement d'arrivée (2) :

Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice, classés « A » dans la colonne « Dynamisation des plus-values »,

Nom du support	Code ISIN	Répartition en %
		TOTAL 100 %

(1) Cette option est possible exclusivement si l'adhérent n'a pas opté pour une gestion sous mandat de son contrat, ni pour l'option fiscale « NSK ». Cette option n'est pas compatible avec toute autre option d'arbitrage programmé, ni avec le nantissement du contrat ni avec une avance en cours sur le contrat. Cette option est compatible avec l'option « rachats partiels programmés » à la condition exclusive que les rachats partiels programmés soient effectués au prorata des supports présents au moment de chaque rachat.

(2) Pour faire votre choix, reportez-vous à la Présentation des supports d'investissement de la Notice ainsi qu'aux Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, aux notes détaillées ou, en fonction des supports, aux annexes complémentaires de présentation ou aux Informations Spécifiques de chaque support concerné, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr) et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org). Les Documents d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) et les notes détaillées sont également disponibles sur le site de chacune des sociétés de gestion.

DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT/INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la Notice comprenant, la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés de l'Investisseur (DICI) ou le cas échéant, dans la note détaillée, ou selon le support, dans son annexe complémentaire de présentation, remis à l'adhésion ou lors du premier versement ou arbitrage sur le support concerné et disponibles sur le site Internet de Fortuneo (actuellement www.fortuneo.fr). Je reconnais avoir pris connaissance du Document d'Informations Clés du contrat ainsi que des Informations Spécifiques de chaque option d'investissement sous-jacente de mon contrat, me permettant de prendre ma décision d'investissement en connaissance de cause. Je reconnais avoir été informé(e) que les unités de compte et les fonds en euros Suravenir Rendement 2 et Suravenir Opportunités 2 ne garantissent pas le capital versé. De ce fait, le risque de ces supports d'investissement est assumé par l'adhérent et leurs performances doivent être analysées sur plusieurs années ».

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu, ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir, Service Conseil, 232 rue du Général Paulet, BP 103, 29802 BREST Cedex 9 ou par email : conseilsurav@suravenir.fr. Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à

Le / / 20

Signature(s) de l'adhérent et du co-adhérent éventuel

Si mineur*

*Si mineur : signature des deux représentants légaux en indiquant "représentants légaux" au-dessus des signatures.

Fortuneo Vie est un contrat d'assurance-vie proposé par Fortuneo.
FORTUNEO. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Ariane - 5, place de la Pyramide 92088 Paris La Défense. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441.
SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest CEDEX 9 - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 1 175 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS Brest. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) (4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 9).

fortuneo BANQUE